

La lettre de Roujan



Bulletin d'Information Municipal N°21

Juin 2024

LE MOT DU MAIRE

En ce début d'été, l'ensemble du conseil municipal et moi-même, nous vous souhaitons de bonnes vacances, bien méritées pour tous nos concitoyens.

Par contre, qui dit été et chaleur, dit aussi odeurs nauséabondes pour nos poubelles.

Nous avons des points de collecte à différents endroits dans le village et nous constatons que certaines d'entre-elles restent entreposées plusieurs jours, sans se préoccuper de la gêne occasionnée pour les administrés qui ont ces conteneurs sous leurs fenêtres. Nous ne pouvons accepter ce manque de civisme envers les autres.

Nos recommandations répétées n'ayant pas abouti, nous allons être obligés de verbaliser les personnes qui ne respectent pas les consignes d'entrée et de sortie de leurs bacs.

Pour information, à partir du 1^{er} juillet, toute personne ne respectant pas les consignes sera automatiquement verbalisée.

Nous souhaitons donner une image agréable de notre village et cela passe aussi par le respect mutuel.

CCAS PLURICOMMUNAL



Braderie printemps-été

Mercredi 3 juillet de 10 h à 17 h

dans le jardin au 15, rue Bastard Senaux.

TOUT À 1 EURO !

Ne manquez pas cette journée !

LUTTE contre le MOUSTIQUE TIGRE

Considéré comme une source avérée de nuisances, le moustique tigre est le vecteur de plusieurs maladies potentiellement graves qui sont transmises à l'homme lorsque le moustique a déjà piqué des personnes infectées.

Dans certains quartiers de Roujan, les personnes ne séjournent plus dans leur jardin à la belle saison à cause de cet insecte. Pour lutter contre sa prolifération le Service pour la Démoustication du littoral (EID) préconise ceci : « **Le moustique tigre - privons-le d'eau** »

Ainsi, il est primordial d'éviter les gîtes larvaires, en veillant à vider tout ce qui dans notre jardin peut contenir ne serait-ce que quelques centilitres d'eau.

Il est également nécessaire de veiller à munir les citernes d'eau de pluie et autres réserves d'eau, d'une toile moustiquaire fixée hermétiquement (vendue dans les magasins de bricolage). En agissant ensemble nous pouvons limiter sa prolifération.

AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines sur tout le domaine public. En cas de non respect l'infraction est passible d'une contravention d'un montant minimum de 68 € sur le fondement de l'article R633-6 du code pénal.

Les chiens doivent également être tenus en laisse sur tout le domaine public vu l'article L211-22 du code rural. Le non-respect fait encourir une amende de 35 €.

Un peu de civisme et nos rues seront plus agréables à parcourir !



FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

À partir de 10 h des jeux seront organisés pour les enfants au Jardin Bastard Senaux.

À 22 h, distribution des lampions à la salle du Peuple pour le défilé dans le village.

À 23 h feux d'artifice tirés du stade.

CANTINE SCOLAIRE

À la rentrée de septembre, la société Sud-Est Traiteur continuera à préparer les repas du restaurant scolaire.

Nous vous rappelons les tarifs, Cantine :

- Tarif normal : 5 €
- Tarif réduit si quotient familial égal ou inférieur à 600 € : 4,50 €
- Tarif repas fourni par la famille : 1,80 €

Activités du matin ou du soir (inchangés) :

- Tarif normal : 0,80 €
- Tarif réduit : 0,40 €

JEUNESSE

Dans le cadre de notre projet d'aménagement de l'Espace Jean Raynal, nous allons créer un **nouveau City Stade** sur le terrain en face du collège, et supprimer l'actuel. En continuité, nous créerons une piste de **Pumptrack** qui est en cours de réflexion.

Nous souhaiterions que tous les jeunes intéressés par ce projet se fassent

connaître pour discuter avec eux de cette création. **Ils peuvent appeler le 04.67.24.60.66 pour s'inscrire.**

Nous pensons que les futurs utilisateurs doivent s'impliquer pour que le projet soit en accord avec leur souhait.

Nous comptons sur vous !!



MATINÉE DES ASSOCIATIONS ACCUEIL DES NOUVEAUX ROUJANAIS

La matinée des associations aura lieu le **dimanche 8 septembre au Jardin Bastard-Senaux de 10 h à midi**, nous souhaitons la présence de toutes les associations afin qu'elles présentent leurs activités.

À cette occasion, nous aurons le plaisir de rencontrer **les nouveaux roujanais à partir de 11 h** (inscrivez-vous en Mairie au 04.67.24.60.66), pour se présenter, discuter et partager le verre de l'amitié.

ÉTAT CIVIL

Le Maire et le Conseil Municipal ont la joie de faire part de la naissance de :

GAVOILLE Jeanne née le 12 mai 2024 à Montpellier, WEZRANOWSKI Anastasia née le 28 mai 2024 à Béziers, BOURDEL Arthur né le 30 mai 2024 à Béziers,

De l'union de :

TAMIN Christophe et DESNOUES Valérie, célébrée le 22 juin 2024,

Et le regret de faire part du décès de :

CASTELBOU Arlette, décédée le 10 mai 2024 à Béziers,

FRIEH Marcel, décédé le 12 mai 2024 à Béziers,

CHAURIS Gisèle, décédée le 1^{er} juin 2024 à Abeilhan,

COLLE Claudine, décédée le 12 juin 2024 à Béziers.